

pièces, c'est que ce sont des moralités où paraissent, peut-être, un (*Excellence*, de 1465-68, p. 16) ou plusieurs sots (*Mars* de 1564, p. 76).

Pour une discussion plus approfondie de ce problème de genre dans le théâtre profane des XV^e et XVI^e siècles, nous renvoyons à deux articles parus ici même: J. Koopmans (*Revue Romane* 24,1 p. 49-64, et surtout pp. 57 et 59) et S. Hendrup (*ibid.* 25,2 p. 331-40, et surtout pp. 336 s et 337 s). Cette discussion sera certainement ranimée par la présente édition d'*Excellence* et de *Mars*.

Svend Hendrup
Université de Copenhague

Philip E. Bennett & Graham A. Runnalls edd.: *The Editor and the Text. In honour of Professor Anthony J. Holden.* Edinburgh University Press, Edimbourg, 1990. 175 p.

Voici un livre dont tout *philologue* se réjouira. MM. Bennet et Runnalls ont eu l'heureuse idée de réunir en volume, en hommage au professeur A. J. Holden, l'éminent 'philologist' (p. vii), douze essais sur l'art critique et ses disciplines si variées:

The essays contained in this volume, written by eminent specialists of Old and Middle French language and literature, reflect the widely diverse operations required of the textual editor. (p.vii)

Ce volume a tenu pleinement les promesses de son titre: les douze essais traitent pratiquement de tous les aspects de notre art (voir *Introduction* p. viii-x) et le volume se termine, comme il convient, par une édition de texte (Tony Hunt: *An Anglo-Norman Medical Treatise*, p. 145-64), et par un *Index* très utile (p. 165-75). Il est vrai, comme le dit C. Corley, que «editing any Old French text involves finding solutions for a particular set of problems» (p. 11), mais tous les essais «mix a greater or smaller degree of theory with practical exemplification» (p. x): nous sommes donc invités à assister au travail du philologue et, en même temps, nous sommes admis à participer aux réflexions qu'il se fait sur son travail.

Il est impossible de rendre justice ici à toutes ces contributions: devant l'excès de richesse, nous nous bornerons donc à signaler, brièvement, trois des essais qui ont, en premier lieu, éveillé notre curiosité, «according to [our] nature» (p. 15). Pour les autres contributions, on se reportera à la table des matières et à l'*Introduction*, p. viii-x.

Essai n° 1., Philippe Ménard: «Problèmes de paléographie et de philologie dans l'édition des textes français du Moyen Age» (p. 1-10); sujet assez ample, mais que PM précise ainsi:

Les éditeurs de textes restent souvent très discrets sur les difficultés qu'ils rencontrent dans la lecture des manuscrits et sur les problèmes qui se posent à eux dans la compréhension et la transcription des graphies du Moyen Age. (p. 1)

PM nous présente, en s'appuyant sur force exemples concrets, bon nombre de ces difficultés: *La lecture u ou n* (p. 1 s), *La lecture u, v et w* (p. 3), *La transcription du y* (p. 3 s), *L'hésitation entre c et t* (p. 4) et ainsi de suite; et il nous montre, à propos de ces difficultés bien connues, l'éditeur pris entre le Charybde de «il serait déplacé d'opérer le moindre changement de graphie» (p. 4; et p. 5) et le Scylla de «il ne faut pas porter une confiance aveugle à ce que l'on voit écrit» (p. 2; et p. 4). Cependant, *navigare necesse est*, et tout éditeur trouvera son compte à suivre, comme boussole, les prudents conseils que donne PM en matière de conclusion (p. 8).

3., J. H. Marshall: «The Transmission of the Lyric *Lais* in Old French *Chansonnier T*» (p. 20-32). – JHM traite ici des problèmes particuliers, d'ordre textuel et/ou musical, que pose la transmission des «non-strophic pieces such as lyric *lais*» (p. 20), mais ses observations très pertinentes sur la relation entre musique et texte sont aussi valables, et précieuses, pour l'éditeur qui, comme nous, s'occupe de l'édition de chansons strophiques (*chansons, rondeaux*, etc.). Nous signalons, ici, la définition que propose JHM pour les trois types d'erreur de scribe concevables:

...a musical error stems from a mistaken scansion of the text... the presence of a textual error is indicated by the music... and cases where both text and music are faulty (p. 24, et p. 24-32)

et nous attirons l'attention sur ce dernier type de double erreur qui implique «a twofold restoration, which can be substantiated only by the convergence of textual, metrical and musical evidence» (p. 25)

9., Graham A. Runnalls: «Towards a Typology of Medieval French Play Manuscripts» (p. 96-113). – GAR définit ainsi son sujet:

The purpose of the present essay is to discuss play manuscripts as a subgroup of medieval manuscripts in general, to try to account for their uniqueness and for their variability, and to suggest a tentative method of classifying such manuscripts. p. 97)

L'analyse de GAR est limitée aux 'historical plays' (selon la terminologie proposée par Alan E. Knight), c'est-à-dire les mystères et les miracles du XIV^e au XVI^e siècle, plus la *Destruction de Troie*, l'*Estoire de Griseldis* et le *Siège d'Orléans* (p. 97). Une typologie des manuscrits analysés est établie (p. 99) et commentée dans une discussion serrée des sept types proposés (p. 99-110). Nous insistons volontiers, parmi ces types, sur le type *B* («the fair copy», p. 101 s) et sur le type *G* («a luxury manuscript recording the text of a past performance... perhaps intended for reading», p. 107 ss), pour le grand nombre de manuscrits conservés et pour le problème que posent les *didascalies*, présentes ou absentes, dans ces types de manuscrits (voir p. 101, 102 (pour *B*) et p. 107, 109 (pour *G*)), tout en soulignant aussi l'intérêt évident du type *C* («actors' roles... the most fascinating and problematic of all», p. 103 s). Et nous souhaitons vivement qu'une typologie de ce genre puisse être établie aussi pour les manuscrits, et les imprimés, qui nous ont transmis les textes des pièces du théâtre profane.

Cette petite collection d'essais sur l'art critique, publiée en hommage au professeur Holden (bibliographie p. xii-xiv), n'est pas un 'manuel' («a blueprint», C. Corley, p. 18); mais c'est une collection à l'étude de laquelle tout éditeur de textes médiévaux trouvera son compte – comme nous l'avons fait nous-même, à propos de trois de ces essais et en nous servant pour cette étude du petit outil modeste, préconisé p. 15: «a magnifying glass».

Svend Hendrup

Université de Copenhague

Jean-Marie Fritz: *Le discours du fou aux XII^e et XIII^e siècles. Etude comparée des discours littéraire, médical, juridique et théologique de la folie.* Thèse pour le Doctorat (Nouveau régime) présentée sous la direction de Monsieur Daniel Poirion, à l'Université de Paris-Sorbonne IV, 1990, 557 p. dactyl., 2 volumes; à paraître en 1992 aux PUF, coll. «Perspectives Littéraires», dirigée par M. Zink.

La publication prochaine de ce beau travail de Jean-Marie Fritz présenté récemment comme thèse de doctorat ne manquera pas de réjouir les médiévistes, et tous ceux, chercheurs et praticiens en sciences humaines, qui s'intéressent au traitement de la folie dans l'histoire des sociétés occidentales. *Le discours du fou aux XII^e et XIII^e siècles* est un ouvrage qui fourmille d'idées originales, propres à faire avancer la réflexion sur un passionnant domaine de recherche jusqu'ici à peine exploré (il importe de mentionner, pour ces dernières années, deux textes critiques parus en 1989: «Les emblèmes de la folie dans la littérature et dans l'art (XII^e-XIII^e siècles)», de Philippe Ménard, dans *Hommage à Jean-Charles Payen*, Caen, 1989; «Quattro tipi di follia medievale», de Cesare Segre, dans *Miscellanea di studi in onore di Aurelio Roncaglia*, Modena, 1989). L'objet principal de cette étude est de chercher à comprendre le statut que revêt l'expérience de la folie au Moyen Age à travers les discours externes qui la désignent. La figure du fou apparaît fréquemment dans la littérature arthurienne des XII^e et XIII^e siècles: Yvain, Lancelot ou Tristan sombrent tour à tour dans l'errance sylvestre, puis la folie. Pour cerner l'originalité du discours littéraire sur la folie, il convient de le confronter aux discours «techniques»: droit, médecine, et théologie. Pour le droit, le fou est fondamentalement un incapable qu'il s'agit de remplacer et de représenter. Pour la médecine, la folie s'explique d'abord par un excès-pléthore d'humeurs froides (chez le mélancolique) ou chaudes (chez le frénétique-colérique) – et la thérapie sera alors purement somatique: d'âme et de «psych-iatrie», il est encore peu question. Quant au discours théologique, il ne considère la folie que dans son rapport avec la sagesse, exhibant ainsi sa nature essentiellement allégorique, comme en témoignent les paradoxes pauliniens sur la folie de la Croix. La littérature joue et se joue de plusieurs manières de ces trois discours: elle les simplifie, subvertie ou parodie. Mais l'originalité de la littérature est surtout dans l'accession du fou au discours: alors que la médecine ou le droit ne connaissent guère que le fou en position d'objet, la littérature laisse la parole au fou, et cela, du Tristan des Folies au «dervés» du *Jeu de la Feuillée*.

Telles sont les idées directrices autour desquelles s'articule la démonstration de J.-M. Fritz. On n'entrera pas dans le détail d'un travail aussi dense, très riche et solidement documenté (près de 1000 références bibliographiques). La présentation